

293 bis - DESSAGNE - 17/10/2019 - 15448

Sujet: [INTERNET] enquête publique projet éolien « BERSAC-SUR-RIVALIER »

De : "dessagne.b" <dessagne.b@gmail.com>

Date : Thu, 17 Oct 2019 15:48:17 +0200

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Messieurs les commissaires enquêteurs
du projet éolien de Bersac,
veuillez trouver en pièce jointe
ma contribution à cette enquête publique.

Avec mes salutations.

Bernard Dessagne

4 Juniat - 87140 Chamborêt
+33 (0)6 43 50 51 28
dessagne.b@gmail.com

=

contribersac.dessagne.b.pdf	Content-Type: application/pdf Content-Encoding: base64
------------------------------------	---

—Partie 1.1.3—

Partie 1.1.3	Content-Type: text/html Content-Encoding: 7bit
---------------------	---

Objet : contribution à l'enquête publique Projet Éolien Bersac-sur-Rivalier

Veillez trouver, par la présente, mon opposition motivée à ce projet éolien inadapté aux enjeux énergétiques, environnementaux et économiques de la France et nuisible au territoire, à son économie, à son patrimoine naturel et à la santé des riverains de cette implantation industrielle en pleine nature.

- Pour lutter contre le réchauffement climatique : l'éolien ne sert à rien puisque la production énergétique française est déjà décarbonée. Au contraire, il augmente les émissions de CO2 par la nécessité d'utiliser des centrales thermiques au gaz afin de le remplacer quand il n'y a pas de vent pour satisfaire nos besoins électriques.
- Pour faire fermer des centrales nucléaires : l'éolien n'a pas réussi à faire fermer une seule centrale nucléaire dans le monde. Même en Allemagne, où pourtant le développement d'éoliennes a été gigantesque. Le «Windenergie über alles» s'avère être une fausse piste sur le plan énergétique et un gouffre financier.
- Pour produire une énergie propre : l'éolien est un cancer industriel qui étale sa métastase à travers tous les territoires ruraux truffant les sols (souvent cultivables) de tonnes de béton et de ferrailles enfouies à jamais, polluant sols et eaux. Les pales ne sont pas recyclables et sont, in fine, des déchets ultimes dont on ne sait que faire.
- Pour assurer notre indépendance énergétique : l'éolien favorise la puissante filière allemande, principal fabricant. Quand l'état français subventionne l'éolien, il aide l'industrie d'outre Rhin. L'éolien nous rend aussi dépendant au gaz pour les centrales thermiques qui lui servent de doublure ; lequel est acheté à l'étranger et acheminé par bateau (bonjour, le CO2 !). Subventions + achats de gaz = argent gaspillé inutilement
- Pour le patrimoine naturel : l'énergie éolienne est dévastatrice, elle défigure les paysages, elle déforeste, elle assèche les sols, elle pollue sols et eaux, elle tue oiseaux, chiroptères, insectes... Pour détruire l'environnement, elle est, il faut le reconnaître, d'une redoutable efficacité.
- Pour Bersac : l'éolien épongera un budget municipal certainement trop endetté. Par contre, il tuera l'attractivité de sa qualité de vie et de son cadre naturel faisant fuir résidents, touristes et porteurs de projets pour faire vivre le tissu économique. Il fera subir aux riverains ses nuisances sonores, les problèmes de santé et la dépréciation de leurs biens immobiliers. Merci monsieur le Maire !

Pour toutes ces raisons, je suis contre le projet éolien de Bersac-sur-Rivalier !

Avec mes salutations très préoccupées,
Le 17 octobre 2019
B. Dessagne